



## **L'OMS passe en phase 6 d'alerte à la pandémie : pas de changement de stratégie en Belgique**

Le passage en phase 6 indique qu'une pandémie mondiale est en cours. A l'heure actuelle, 74 pays ont déclaré qu'ils étaient touchés par la grippe A/H1N1. Vu le nombre de foyers recensés, l'OMS considère une propagation à travers le monde inévitable. Il s'agit là d'un facteur déterminant pour le passage en phase 6, dite « phase de pandémie ».

Quelles conséquences dans notre pays ?

L'OMS se base sur des critères mondiaux. La Ministre de la Santé publique, Laurette Onkelinx, tient à préciser que le passage en phase 6 n'aura à ce jour aucune conséquence sur la situation en Belgique - qui compte aujourd'hui 14 cas positifs.

Actuellement, la stratégie belge de gestion stricte de chaque cas jusqu'à la guérison fonctionne et les cas positifs trouvent principalement leur origine à l'étranger.

Le passage par l'OMS en phase 6 n'affectera donc pas la vie quotidienne en Belgique. Le système via lequel les médecins généralistes et les médecins inspecteurs communautaires collaborent pour détecter les nouveaux cas positifs continuera à fonctionner comme actuellement. Les patients et leurs contacts proches seront isolés et traités par antiviraux jusqu'à ce qu'ils soient guéris et ne présentent plus aucun risque de contagion.

Cette stratégie a pour objectif de ralentir la propagation du virus sur notre territoire. Elle dépend de l'évolution au sein de l'Union européenne et pourra être modifiée en concertation avec les autres Etats membres, en fonction de l'apparition éventuelle de foyers en Belgique ou dans un autre pays.

Différentes possibilités d'adaptation de stratégie sont prévues selon l'évolution de la situation. En tout état de cause, Laurette Onkelinx tient à rappeler que les stocks d'antiviraux sont disponibles en quantité suffisante et pourront être distribués rapidement si besoin en était. De même, le budget nécessaire a été réservé pour l'achat du vaccin dès qu'il sera disponible.